

24 octobre 2014 – n° 01b
140129

MOTION « SOLIDARITE TOTALE AVEC LES PEUPLES DU CANADA »

« Dans nos sociétés occidentales, la haine de soi prend une forme pernicieuse, quand elle conduit à douter de la valeur de la démocratie représentative.

Une certaine démagogie anti-élus est ainsi devenue monnaie courante ces dernières années en Europe et outre-Atlantique. Or, la remise en cause systématique de la légitimité des élus du suffrage universel fait aussi d'eux des cibles pour les haines et les fanatismes de tous horizons.

Face à la récente tentative de déstabilisation d'un État éminemment démocratique et ami de la France,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- EXPRIME sa solidarité totale avec les peuples du Canada et son amitié aux membres du Parlement fédéral d'Ottawa, menacés dans l'exercice de leur haute mission, écrire la loi ;
- CONDAMNE tous les obscurantismes et fanatismes, religieux ou non, qui prétendent enfermer les personnes dans des systèmes de pensée clos, réglés une fois pour toutes, et qui échoueront à ébranler par la violence les institutions démocratiques ;
- REAFFIRME son attachement aux mécanismes de la démocratie représentative et sa foi dans l'idéal démocratique, qui consiste à rechercher le bonheur du plus grand nombre en respectant chacun dans sa liberté et sa capacité à œuvrer au bien commun. »

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,



David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

Séance du 24 octobre 2014

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 30

Procurations 5

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBOUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT (*sortie au point n° 8b*), Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Ousseynou SEYE, Johann RUH, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Pierre JEANNEL, Christopher ZIEGLER, Michel CACCLIN (*a quitté la séance à compter du point n° 3*), Serge VINCENT (*sorti du point n° 7 au point n° 8b*), Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Françoise LEGRAND	à	David VALENCE
Marie-José LOUDIG	à	Jean-Paul BESOMBES
Isabelle de BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Christine FELDEN	à	Claude KIENER
Jean-Louis BOURDON	à	Nadia ZMIRLI

Monsieur Pierre JEANNEL est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
